

Nicox S.A.  
M. Michele Garufi  
2405, route des Dolines  
Drakkar 2 - Bâtiment D  
CS 10313  
Sophia Antipolis  
06560 Valbonne

A Paris-La Défense, le 28 avril 2022

Au Président-Directeur Général,

Conformément aux dispositions de l'article L. 820-3 du Code de commerce, nous vous confirmons notre appartenance au réseau international EY.

Nous vous informons également que :

- ▶ Le montant de nos honoraires au titre de notre mission de certification des comptes de votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à € 161 000 hors taxes.
- ▶ Le montant de nos honoraires au titre des services autres que la certification des comptes que nous avons fournis à votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à € 57 000 hors taxes.

Nous vous rappelons que ces informations sont à mettre à la disposition des actionnaires à votre siège social.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Paris-La Défense, le 28 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit



Pierre Chassagne